



Fraternité Sacerdotale Saint Pie X Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Carnoux - Corse

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet 3,15)

TÉMOINS OU MONDAINS ?

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

IIT Tous aussi vous serez mes témoins." On s'est beaucoup servi de cette parole de Notre-Seigneur pour l'envoi en mission. L'Eglise doit être missionnaire. Les novateurs font un grand emploi de ce mot. A les entendre, on croirait que l'Eglise ne l'a jamais été et que, depuis Vatican II, apparaissent de véritables missionnaires. A vrai dire, l'Eglise doit être plus que jamais missionnaire dans une époque où tout se transforme avec une accélération croissante, où presque tout est remis en question dans nos façons de vivre, dans nos possibilités. Mais c'est dans la mesure même, où l'Eglise vivra plus fidèlement selon l'Esprit de Dieu qui lui est promis, qu'elle pourra plus hardiment réformer les structures temporelles ou accidentelles. C'est parce qu'elle s'attachera au scandale de la Croix qu'elle pourra mieux faire bénéficier les âmes du mystère de la résurrection. L'Eglise doit absolument rester elle-même dans la sûreté de sa doctrine et la pureté de sa morale. Et pour qu'elle continue de rayonner sur l'univers, il faut absolument qu'elle garde son propre chemin, qu'elle ne cède pas à l'esprit du monde en renonçant à l'Esprit de Dieu. Nous avons vu, nous voyons tant de prêtres, tant de mouvements chrétiens qui, suivant la sagesse du monde et ses méthodes, ont fini par trahir le Christ et l'Évangile ; ils ont choisi à leur gré les maximes du monde et ont conduit l'Eglise à sa perte. Prêtres et fidèles, trop souvent silencieux ou impuissants, subissent le déferlement d'un raz de marée qui submerge le véritable esprit de l'Eglise. Tout se tient. "Mon nom est Légion", affirme le prince de ce monde. Tous les moyens, il les utilise. Toutes les déviations actuelles, en doctrine, en liturgie, en pastorale reviennent au culte du monde et de l'humain, qu'il s'agisse du vicaire qui dédaigne la dévotion au Sacré-Cœur, du curé qui pense que le social suffit à ouvrir les portes du Royaume de Dieu

ou du journal - soi-disant catholique - qui flatte les vanités du monde, qui en soutient les soi-disant valeurs. On oublie que ce monde-là est régi par le Prince des ténèbres depuis le péché originel et que la grâce est nécessaire à l'homme pour s'en défaire par un effort chaque jour recommencé. On oublie le péché originel, on oublie l'infirmité de l'homme. Le novateur voudrait que le chrétien s'installe dans le monde et s'y attache comme à un bien véritable. Un glissement s'opère très vite de l'idée de Dieu vers l'idée d'un monde bon et digne de fidélité. En réalité, ces témoins que Notre-Seigneur veut, ont montré que leur apostolat était fondé sur Dieu, le surnaturel, la grâce. Aujourd'hui, on veut agir, se dépenser comme si l'on comptait, avant tout, sur les efforts humains et l'attrait d'un christianisme plaisant. On a peur d'effaroucher en parlant des exigences de Dieu, de la pénitence, du purgatoire, et de l'enfer. On pense qu'il vaut mieux mettre l'accent sur la nature, l'écologie, la paix dans le monde, l'entente entre les peuples, l'homme, les joies de la création.

On espère appâter, attirer, au risque de tronquer le message que l'Eglise doit transmettre. Quel en est le résultat aujourd'hui ? L'apostasie galopante. L'apôtre moderne veut entraîner vers Dieu par ce qui plait aux hommes. Il prend leurs maximes, il fait siennes leurs aspirations : calcul faux, car c'est avant toute la grâce qui agit et la grâce vient de l'Esprit de Dieu. On ne cesse de biaiser ou d'atténuer le tranchant de la Parole pour être agréable aux hommes alors que le véritable amour du peuple c'est de lui montrer la lumière. Si l'Eglise parle comme le monde, à quoi bon l'Eglise, diront les incroyants, même les mieux disposés.

On a vu, il y a quelques années, un membre très in-

fluent du Concile, le Cardinal Kænig affirmer : "Ce serait une erreur aussi bien de faire ostentation de sa religion que de la cacher". Est-ce que les apôtres et les saints de tous les temps n'ont pas fait ostentation de leur religion? Sans doute la vérité fait mal. Sans doute l'apôtre peut être rejeté, haï, maltraité: "on vous chassera des synagogues". C'est ainsi que pourtant pénètre la grâce et que s'étend le royaume de Dieu. La grande peur conciliaire est de sembler inadaptée au monde, d'être coupée du monde, peutêtre même de passer pour des illuminés. Mais la vérité, la parole de Dieu ne sont-elles pas assez belles et tranchantes pour qu'on en soit fier ? Serait-ce manquer de réalisme que de vivre de Dieu, même si fatalement cela implique un dépassement, parfois un rejet des choses du monde ? Et cette crainte entraîne celle de sembler retardataire, peur de paraître attaché à des formes surannées, peur pour les dames et demoiselles, de se couvrir la tête pendant la messe, par exemple! Dans la crainte de ne pas être de son époque, le chrétien au goût du Concile veut faire flèche de tout bois. Au lieu de prendre simplement dans le monde ce qui est bon ou indifférent, ou encore de garder une sage mesure dans l'emploi des moyens terrestres, il ne cesse de parler du monde, de le flatter, d'en utiliser les ressources même dangereuses ou mauvaises et d'afficher, à l'égard du mal ou du péché, une indulgence scandaleuse car il faut être moderne à tout prix. Ce n'est pas cela que Notre-Seigneur nous demande quand Il nous dit: "Vous serez mes témoins parce que vous êtes avec moi depuis la première heure". A force d'être moderne, on devient même futuriste : il faut être "en avance" sur son temps. Ce serait drôle si ce n'était dangereux car Dieu est éternel. Et faire l'équation entre progrès et bien, c'est finalement canoniser le monde ; or le monde est au pouvoir du Malin. L'avenir est le secret du Père. Si le passé a eu aussi ses erreurs et ses fautes, il est riche de la rédemption, de la grâce, de la vie de l'Eglise et des saints.

Le passé est donc une donnée sûre ; ce n'est pas le suranné, mais la présence continue de Dieu dans le monde et dans l'Eglise. Se fonder sur le futur, nécessairement inconnu, c'est s'appuyer sur l'incertain au mépris des valeurs réelles et essentielles.

L'essentiel, pour être un témoin, c'est que l'Eglise reste bien fixée sur son objectif - la prédication de Notre Seigneur Jésus-Christ, sa royauté sociale, la grâce - sans prendre l'esprit du monde. Conséquence de l'esprit du monde, c'est toute la hiérarchie des vérités que le Christ a prêchées pendant toute sa vie publique, qu'Il a condensées entre autres dans les béatitudes et qu'Il a consacrées par son échec extérieur, ses souffrances, sa mort et sa résurrection qui sont sans cesse remises en question et bouleversées par l'influence de l'esprit du monde. Cette sagesse du monde, elle est pourtant bien pauvre, elle est

même folie à côté de la sagesse de Dieu. La sagesse du monde a toujours engendré la futilité et le péché, allant jusqu'à traiter de folie la sagesse de Dieu, à tel point dit l'Évangile que "même le moment vient où l'on s'imaginera en vous faisant mourir, rendre un hommage à Dieu". Le langage du premier des témoins de Jésus-Christ, Saint Paul, est tout autre.

"Le langage de la croix est folie pour ceux qui se perdent, écritil aux Corinthiens, mais pour ceux qui se sauvent, pour nous, Il est Puissance de Dieu.

Puisqu'en effet le monde, par le moyen de la sagesse, n'a point reconnu Dieu dans la Sagesse de Dieu, c'est par la folie du message qu'il a plu à Dieu de sauver les croyants. Nous sommes fous, nous, à cause du Christ, et vous, vous êtes prudents dans le Christ. Nous sommes faibles et vous, vous êtes forts. Vous êtes à l'honneur et nous dans le mépris."

Les faits donnent largement raison à Saint Paul. Dès qu'on s'accroche à l'esprit du monde, les fruits spirituels diminuent malgré les apparences trompeuses. L'Eglise bien vue du monde, peut apparemment prospérer, mais comme l'arbre qui vient tout en feuilles au lieu de donner des fruits sucrés et abondants : la sève est mal orientée. Le souci d'épanouissement humain émousse les exigences de l'Évangile, la crainte maladive de l'étroitesse d'esprit finit par voiler la rudesse de la croix. Les suites sont alors faciles à prévoir. C'est la perte du sens surnaturel et l'inclination au naturalisme qui va tendre à voir Dieu avant tout dans le monde et finalement à appeler sacré ce qui est temporel. Il y a là une sorte de profana-

« Les mardis de la Pensée catholique »

Mardí 25 Juillet à 20h00 14 bis, rue de Lodi 13006 Marseille

Conférence de M. l'abbé Xavier Beauvais sur :

« A la découverte de Donoso Cortes (diplomate espagnol) » tion. Cet état d'esprit - le glissement du sacré dans l'humain - est alarmant. A force de mettre le sacré dans le temporel, sans nuance, sans équilibre, et à travers une présentation déformante, on finit par tout naturaliser. On revient à l'homme, au naturel, au détriment du sacré et c'est ainsi qu'on a désacralisé ce qui était sacré. Finalement, il n'y a plus rien de sacré. Le panthéisme est la voie du matérialisme. La dévaluation du sacré se manifestera par la manière dont on parle des choses saintes, par les attitudes à l'église dont on oubliera qu'elle est un lieu consacré où l'esprit du monde n'a pas sa place, non plus que la vulgarité, le laisser-aller. Et c'est ainsi qu'on a supprimé aisément les signes porteurs du sacré, sous prétexte qu'il fallait simplifier, revenir aux sources, aller à l'essentiel. On a ainsi ramené la liturgie à un dépouillement tel qu'elle a bien souvent été réduite à des gestes sociaux, une agape fraternelle autour d'une table. Si Notre Seigneur nous appelle à être des témoins, fuyons tous les contre-témoignages, tels que la dignité de l'homme, la valeur, les droits de l'homme, triste parallèle avec les omissions sur la grandeur et les droits de Dieu. Dans l'exaltation de la dignité de l'homme, il y a déjà ipso

facto naturalisme : car l'homme est déchu ; il n'est réhabilité que par la grâce de Dieu. On en arrive à accentuer tellement cette dignité, en négligeant la dignité de Dieu, Ses droits et Sa justice que l'homme devient presque un dieu. De même exalte-ton la liberté de l'homme et jusqu'à la liberté intérieure de conscience. C'est une atteinte à la grandeur de Dieu. De ce contre-témoignage naît une indulgence étonnante pour les péchés et les égarements des hommes. Au lieu de dénoncer le mal, on minimise, on se tait, on ironise ou mieux on se fait complice. Et, par surcroît, sont passés sous silence, comme périmés

sans doute, les grands moyens de retour à Dieu : pénitence, culte de la Présence réelle, vertus d'humilité et d'obéissance, tandis que l'on s'étend avec complaisance sur les sujets mondains dans les causeries, bulletins et journaux dits catholiques. Dire publiquement et avec force que le monde offense Dieu, tombe dans le matérialisme ou la débauche, ou même simplement dans la bêtise; vous n'y pensez pas! Ce serait risquer de se mettre le monde à dos. Quant à dire qu'il n'y a de salut que dans l'Eglise catholique et dans l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ, ces considérations le heurteraient. Soyons plutôt beaux joueurs et essayons de comprendre ce monde.

Malheureusement une telle tactique est tout le contraire de l'apostolat. Elle trahit Notre Seigneur Jésus-Christ engendre un vague déisme, puis le naturalisme. Vous serez mes témoins. Bannissons donc cette peur de montrer Notre Seigneur Jésus-Christ, de l'afficher en quelque sorte. Bannissons de nos vies cette prétendue diplomatie dont le démon se réjouit pour écarter tout le témoignage du surnaturel. Le danger est donc grand, car sous le couvert d'une adaptation, protégé par un certain zèle, apparemment légitimé par les nécessités apostoliques, c'est en fait l'esprit du monde qui avance, toujours plus insidieusement dans l'Eglise. Le sel se mélange davantage, mais c'est un sel sans saveur. Cette religion qui se complaît au prestige du monde, qui cède au naturalisme, c'est elle qui prépare la voie à l'hérésie, au schisme et au triomphe de Satan. L'apôtre du XXIe siècle doit donc conserver tout ce qui vient de Notre Seigneur Jésus-Christ : la lettre et l'esprit, même s'il doit parfois innover dans certaines formes d'apostolat pour amener le plus d'âmes possibles à recevoir la doctrine de vie et la vie de la grâce. Dans cette œuvre magnifique, pourquoi les fils de lumière ne se montrent-ils pas plus avisés et

plus hardis que les fils de ténèbres?

"Il est temps, chers fils, s'écriait Pie XII, de secouer la funeste léthargie! C'est tout un monde qu'il faut refaire depuis les fondations, de sauvage il faut le rendre humain, d'humain le rendre divin, c'est-à-dire selon le cœur de Dieu. Ce n'est pas le moment de discuter, de chercher de nouveaux principes, d'aligner de nouveaux buts et objectifs. Les uns et les autres sont déjà connus dans leur substance parce qu'enseignés par le Christ Lui-même, mis en lumière par l'élaboration séculaire de l'Eglise."

Dans une Eglise toujours plus belle, c'est la fidélité à Notre Seigneur Jésus-Christ, à sa parole, à son esprit qui assurera le passage de la grâce. C'est par le flambeau de la vraie lumière que l'apôtre d'aujourd'hui sera un témoin qui saura s'opposer et s'imposer au monde pour le mener à la vie.

Du danger de la tyrannie

~ M. l'abbé Jérôme Bakhmeteff ~

CES derniers temps, les hommes sentent de plus en plus peser sur eux un climat de tyrannie. La pression fiscale, les impôts toujours plus nombreux, la surveillance omniprésente aussi bien dans le monde bancaire que dans la vie courante ou au travail, tout est régit par des normes et des lois. Même dans le domaine de la pensée la justice surveille, et une condamnation peut frapper. Il faut suivre la pensée officielle, obéir à ceux qui ruinent notre économie et notre culture, à ceux qui détruisent ce que nous sommes. Toute action indépendante, toute pensée qui ne correspond pas à la ligne de l'autorité, devient suspecte. Tout cela pèse comme une chape de plomb.

Il y a là un grave danger pour nos âmes.

L'homme vil, le couard, l'homme qui ne pense pas, qui n'est qu'un haut-parleur du tyran, de la pensée unique, n'a rien à craindre, il ne représente aucun danger. Le tyran peut même le flatter pour le rendre plus servile encore. Mais cet homme dans ce climat de tyrannie ne pourra s'élever jusqu'à la vertu, car l'autorité ne l'y poussera pas, bien au contraire, car la vertu rend libre. « En effet, ce sont les bons plus que les méchants qui sont suspects aux tyrans, et ceux-ci s'effrayent toujours de la vertu d'autrui » (St Thomas d'Aquin)

Pour le tyran, seule sa pensée compte, seule sa pensée est juste, et toute autre pensée, toute autre expression que la sienne est une ombre à sa propre excellence, un outrage qui l'accuse d'erreur ou d'incapacité. Toute autre pensée est nécessairement fausse, puisqu'elle est contraire à la sienne qui est nécessairement vrai. L'homme vertueux est donc son ennemi. L'homme qui pense, qui réfléchit, voilà le danger. Cet homme pourrait trouver une meilleure analyse des problèmes à résoudre, une meilleure réponse, une meilleure solution, pire encore il pourrait montrer que la solution imposée n'est pas bonne. Il doit donc être réduit au silence, discrédité, ridiculisé. Cela rendra vaine son action, cela dissuadera les autres. Pleuvent alors sur ce téméraire les accusations de toutes sortes : Il est subversif, il veut déstabiliser l'autorité, il prend les gens en otages, il veut imposer son point de vue, il prétend posséder la vérité, Il manque de prudence et divise le peuple, il crée l'opposition au lieu de l'union, bref c'est un extrémiste, un suppôt de Satan qu'il faut fuir. On appel donc tout le monde à faire barrage à ce danger public ; celui qui diffusera ses pensées sera complice; celui qui ne dénoncera pas ses pensées sera suspecté de complicité. Il faut que tout le monde dise haut et fort que ses dires sont méprisables, sans valeur et bons pour la poubelle de l'humanité. Si cela ne suffit pas on l'exilera et s'il le faut une mort opportune réglera le problème.

Ainsi la vertu se voit-elle méprisée, l'homme vertueux persécuté. Un double dommage pour la société. Les hommes ne sont plus entrainés par l'exemple de la vraie vertu, puisqu'elle est dénoncée comme un vice. Ils sont donc portés à imiter les lâches et les pusillanimes. L'homme faible est écrasé par la peur.

D'autre part les hommes vertueux sont portés à se taire par peur de déplaire, d'être montré du doigt, d'une mise à l'écart ou d'une sanction. Ils sont donc portés au mensonge, à la duplicité. C'est pourquoi nous dit St Thomas d'Aquin qu'« on trouve peu d'hommes vertueux sous le règne des tyrans. Car, selon la sentence du Philosophe : "On trouve les hommes de courage auprès de ceux qui honorent tous ceux qui sont les plus courageux", et, comme dit Tullius Cicéron, "elles sont toujours gisantes et ont peu de force les valeurs qui sont réprouvées de chacun ". Il est naturel aussi que des hommes nourris dans la crainte s'avilissent jusqu'à avoir une âme servile et deviennent pusillanimes à l'égard de toute œuvre virile et énergique, on peut le constater d'expérience dans les provinces qui furent longtemps sous la domination de tyrans. C'est pourquoi l'Apôtre dit (Ep. aux Colossiens III, 21): "Pères, ne provoquez pas vos fils à l'irritation, de peur qu'ils ne deviennent pusillanimes." C'est en considérant ces méfaits de la tyrannie que le roi Salomon (Prov. XXVIII, 12) dit : "Quand les impies règnent, c'est une ruine pour les hommes", c'est-à-dire qu'à cause de la méchanceté des tyrans, les sujets abandonnent la perfection des vertus. » (Saint Thomas d'Aquin : De Regno) Peu à peu l'homme vertueux est poussé à l'abandon du combat pour la vérité et la vertu. Le combat cessant, cet homme passe à l'abandon même de la vérité et de la vertu. L'homme bon et vertueux se meurt.

Nous ne devons pas le laisser mourir. Ne laissons donc pas nos âmes devenir serviles et pusillanimes. Nous devons surmonter les craintes et les peurs, braver la pression du monde, du politiquement correct. Nous devons continuer de défendre le Bien, la Vertu, la Vérité, de prêcher la Vérité, quelque soit le prix à payer, nous souvenant que nous ne luttons pas pour un bien périssable, mais pour une couronne impérissable, pour le royaume de Dieu, pour le salut de nos âmes.

Homo hebetus

~ M. l'abbé François-Marie Chautard ~

Parue en 1969, L'intelligence en péril de mort de Marcel de Corte diagnostiquait la prévalence du technique sur la sagesse et le passage corrélatif de l'homo sapiens à l'homo faber. Quelques décennies plus tard, Philippe Muray analysait l'homo festivus, ne vivant que pour la fête. La crétinisation de masse ne s'est hélas pas arrêtée. Du voyageur qui consacre des heures de train à faire tomber des billes numériques sur son « smartphone » au Français moyen qui regarde cent fois une vidéo niaise, en passant par le traditionaliste branché qui se précipite pour consulter frénétiquement les sites d'information de la « catho-



Marcel de Corte

sphère » à l'affût de la moindre nouvelle, si possible fracassante, c'est une véritable pandémie. La bêtise humaine ne date certes pas d'hier, mais son industrialisation est récente, tragiquement renforcée par les moyen numériques.

Bien avant De Corte et Muray, saint Thomas avait consacré une question de sa Somme théologique à ce péché étonnamment absent des examens de conscience : la sottise. Péché extrêmement répandu si l'on en croit l'Écriture : « le nombre des sots est infini » Eccl 1/15. Et pour que personne se sente à l'abri, le psalmiste précise: « le Seigneurs s'est penché du Ciel et a regardé les hommes pour voir s'il y en avait un d'intelligent, ou cherchant Dieu. Tous se sont égarés (...) il n'y en a pas un seul » Ps 13/1.

Le manque d'esprit serait-il donc un péché?

L'AGUEUSIE SPIRITUELLE

Toujours aussi exact, saint Thomas établie les distinctions nécessaires. Le péché de sottise ne consiste pas en un manque de capacités intellectuelles. « L'insensé (insipiens) est le contraire du sage (sapiens) parce qu'il n'a pas la saveur du discernement et du sens. Mais on dira principalement que quelqu'un est sot lorsqu'il présentera un manque de jugement ».

Le mal est simple : le sot est atteint d'agueusie, de perte de goût. Il ne savoure plus les biens intellectuels, spirituels. Si on lui propose une discussion profonde, un livre argumenté, il est frappé de stupeur devant une proposition qui l'ennuie et à laquelle il veut échapper au plus vite. Sa réaction épidermique et symptomatique sera de rire. Sottement. Ou de soupirer. Bêtement. L'étymologie du mot stupide est révélatrice. L'homme stupide est médusé, pétrifié, hébété, comme frappé de stupeur devant une réalité qui le dépasse.

Cette inertie intellectuelle n'est hélas pas réservée aux incultes. Il est une sottise qui touche des sages de ce monde qui éprouvent une incommensurable répulsion à l'idée de consacrer quelque temps aux réalités spirituelles. Car saint Thomas le remarque expressément, la sottise se manifeste par l'« ennui ou la négligence à scruter finement les réalités spirituelles ». Le lecteur aura noté que l'auteur ne dit pas « s'intéresser à » ni même « considérer », mais « scruter finement », redondance éloquente. Encore faut-il préciser que le moraliste parle du désintérêt vis-à-vis des réalités spirituelles, et pas seulement intellectuelles. Nous touchons là l'abûme de la sottise, car s'il y a bien des réalités qui méritent l'amour et la peine des hommes (a fortiori cultivés), ce sont les réalités spirituelles.

On ne s'étonnera plus de la colère de Dieu: « jusques à quand (...) les insensés haïront-ils la science [c'est-à-dire la science de Dieu]? » Pv 1/22.

A cette lumière, notre société apparaît comme l'empire de la sottise. Léon Daudet s'était distingué par le stupide XIX^e s. Il manque aujourd'hui deux tomes complémentaires. Cette négligence à « scruter finement » les réalités spirituelles ou simplement à s'y intéresser se manifeste à contrario par l'attrait qu'exercent sur nos contemporains les considérations superficielles, frivoles.

L'ABSENCE DE DISCERNEMENT

Là n'est pas le pire : « on dira principalement que quelqu'un est sot lorsqu'il présentera un manque de jugement à l'égard de la cause suprême ; car s'il manque de jugement sur un menu détail on ne le traitera pas de sot pour cela ».

L'insensé, c'est l'esprit faux. C'est « l'homme animal qui juge des réalités spirituelles », c'est l'immature qui inverse la hiérarchie des valeurs, c'est le fat qui « blasphème ce qu'il ignore » et juge de tout (et mal) à 1'aune de son petit esprit « Que tes œuvres sont grandes, Yahweh, que tes pensées sont profondes! L'homme stupide n'y connaît rien, et l'insensé n'y peut rien comprendre » dit encore le psalmiste. Ps 91/6-7. Certains dignitaires ecclésiastiques voient dans l'attrait de la jeunesse pour la messe traditionnelle un effet de mode. Signe évident de légèreté intellectuelle. D'aucuns y voient de pures questions de personne. Symptôme d'absence de sens surnaturel.

Le sot rit ou se scandalise de la fermeté doctrinale et morale de l'Église. Que l'Église soit si attachée au dogme ou à la morale conjugale lui semble incompréhensible. Inutile de préciser que le sot n'a aucune idée de la sainteté de Dieu, des fins dernières et de 1'idéal du christianisme. Cela le dépasse, et il ne le perçoit pas.

Le constat est affligeant et le péché originel a si profondément touché les hommes que cette faiblesse est presque universelle. Elle n'est pas pour autant incurable tant la miséricorde divine est prompte à soulager les hommes. Encore faut-il en connaître les causes.

LES CAUSES DE LA SOTTISE

Amour des sens, prédilection pour les réalités terrestres, paresse intellectuelle, telles sont les sources de cette misère humaine : « L'hébétude comme la cécité spirituelle ont raison de péché en tant qu'elles sont volontaires. Cela est évident chez celui qui, attaché aux biens charnels, n'éprouve qu'ennui ou négligence à scruter finement les réalités spirituelles ». Et cela se comprend : « l'homme est tellement plongé par les sens dans les choses terrestres qu'il en devient inapte à percevoir les choses divines comme dit S. Paul (1 Co 2, 14) : «L'homme animal ne perçoit plus ce qui vient de l'Esprit Saint »; de même que pour celui qui a le goût infecté par une humeur mauvaise, les aliments sucrés ont perdu leur saveur (II II 46) ». Il vit dans le plaisir, l'agitation, le bruit, l''instantané. Il est inapte à entendre les choses de Dieu. Saint Thomas dit du péché qu'il consiste à se détourner de Dieu pour se tourner vers les créatures. Le péché de sottise consiste précisément à détourner son esprit de Dieu pour le tourner vers les créatures.

LES REMÈDES

Comme pour Naaman, les remèdes paraissent souvent d'une simplicité déconcertante. Les maux étant de deux ordres : intellectuel et moral, les solutions porteront sur ces deux plans. A l'esprit d'hédonisme, doit s'opposer une vraie discipline de vie où l'ascèse physique s'accompagne d'une rigueur de vie intellectuelle d'où les distractions inutiles (vidéos creuses, films abêtissants et mondains, jeux stupides, magazines légers) sont sévèrement écartées.

A l'ignorance acceptée dans les ordres naturel et surnaturel doit succéder une solide culture générale et la méditation des vérités spirituelles nourrie d'une forte doctrine.

Il ne sert de rien de gémir sur les maux de notre société avilissante tant qu'on ne prend pas les moyens énergiques de s'élever et de tendre à la sagesse. Celle-ci n'est pourtant pas éloignée.

« La sagesse est brillante, et son éclat ne se ternit pas ; facilement on l'aperçoit quand on l'aime, facilement on la trouve quand on la cherche. Elle prévient ceux qui la cherchent, et se montre à eux la première.

Celui qui se lève matin pour la chercher n'a pas de peine : il la trouve assise à sa porte » Sag 6/12-14. »

A partir du 15 août

- M. l'abbé Etienne Beauvais est nommé collaborateur de M. l'abbé Louis-Paul Dubroeucq au nouveau prieuré St Bénezet à Sorgues
- M. l'abbé Vianney de Ledinghen est nommé collaborateur de M. l'abbé Xavier Beauvais au prieuré Saint-Ferréol à Marseille

Pour une entente doctrinale?

~ M. l'abbé Jean-Michel Gleize ~

D'ANS un récent entretien, Mgr Guido Pozzo a déclaré que « la réconciliation se fera lorsque Mgr Fellay adhérera formellement à la déclaration doctrinale que lui a présentée le Saint-Siège. C'est aussi la condition nécessaire pour procéder à la régularisation institutionnelle, avec la création d'une prélature personnelle ». Et lors de son retour du récent pèlerinage à Fatima (12-13 mai) à l'occasion d'une une conférence de presse donnée dans

l'avion, le Pape François fait allusion à ce document, mis au point par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, lors sa dernière séance du mercredi 10 mai. Il s'agirait donc bien, dans l'esprit de Rome, d'une entente doctrinale. L'expression est cependant équivoque ; elle peut en effet s'entendre en deux sens.



Mgr Pozzo

Dans un premier sens, le but poursuivi est que la Tradition retrouve tous ses droits à Rome, et que par conséquent le Saint-Siège corrige sérieusement les erreurs doctrinales qui sont à la source de la crise sans précédent qui sévit encore dans la sainte Église. Cette correction est le but que recherché, but en soi et cause finale, principe de tout l'agir subséquent dans le cadre des relations avec Rome. Et ce but n'est autre que le bien commun de toute l'Église. En ce sens, l'entente doctrinale signifie que Rome doit s'entendre non point avec la Fraternité Saint Pie X, mais avec la doctrine de toujours et revenir de ses erreurs.

Dans un deuxième sens, il s'agirait que Rome s'entendît avec la Fraternité Saint Pie X, en vue d'une reconnaissance canonique. Cette reconnaissance serait le but en soi, principe de tout l'agir subséquent. Ce but ne serait autre que le bien particulier apparent d'une société telle que la Fraternité. La formulation d'une position doctrinale commune suffisamment acceptable par les deux parties, Rome et la Fraternité, en serait seulement le moyen.

Et il suffirait que ce moyen fût proportionné au but : il ne serait donc pas nécessaire que Rome corrige toutes les erreurs du Concile ; il suffirait qu'elle n'impose pas la profession de ces erreurs. En ce sens, l'entente doctrinale signifie que la Fraternité s'accorde avec Rome sur un certain nombre d'affirmations doctrinales exemptes d'erreurs.

Il est à craindre et il est même évident que Rome entend l'entente doctrinale au second sens, et envisage au mieux un régime de tolérance à l'égard de la Fraternité, mais nullement de corriger les erreurs du Concile. Jusqu'ici, les héritiers de Mgr Lefebvre se sont fait un devoir d'envisager les choses du point de vue du premier sens. Dès lors, il est clair qu'une pareille « base d'entente » restera toujours insuffisante, tant que Rome n'y aura pas intégré la correction des erreurs du Concile.

En effet, l'adage vaut ici comme ailleurs : « bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu ». L'adage doit bien sûr s'entendre au sens moral, et par rapport à des actes humains. Si nous prenons Vatican II comme un ensemble de textes, bien évidemment, nous pouvons toujours faire le tri entre la vérité, l'équivoque et l'erreur et chaque passage concerné peut être pris isolément. Ce tri peut avoir lieu dans le cadre d'un dialogue d'experts - ou d'une commission de révision. Cependant, l'usage de l'Église est de considérer les textes non en tant que tels mais d'un point de vue moral, c'est-à-dire en tant que ces textes font globalement l'objet d'une adhésion de la part de l'Église et de ses fidèles (donc d'un acte humain moralement considéré) et risquent, à cause de leurs erreurs ou de leurs équivoques, de leur causer du scandale. De ce point de vue, il ne suffit pas de signer un texte qui exprime une partie seulement de la vérité ; il est nécessaire que Rome professe l'intégralité de toute la vérité et condamne par le fait même les erreurs qui vicient de fond en comble toutes les vérités partielles qui peuvent se rencontrer dans le magistère conciliaire et conciliaire.

Pour le triomphe du Coeur Immaculé de Marie et la conversion des musulmans

~ Marina Godefroy ~

Te vous écris pour vous présenter une œuvre de prière, née en février 2016, à Bruxelles, sous le patronage de Notre-Dame de Lourdes. Il s'agit d'un Rosaire Vivant totalement dédié à deux intentions, qui ne changent jamais, -à la différence des autres rosaires vivants :

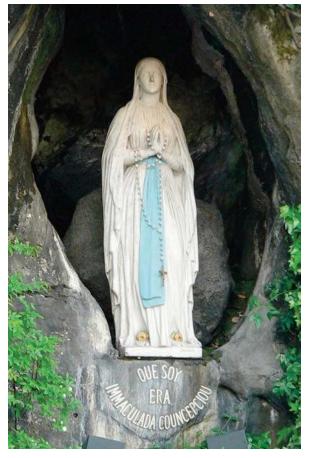
La conversion des musulmans Le Triomphe du Cœur Immaculé de Marie

L'idée du Rosaire Vivant, comme vous le savez, fut créée en 1826 par Pauline Jaricot, une Lyonnaise. Six ans plus tard, le Pape Grégoire XVI accordera à cette petite dizaine récitée, en union avec 14 autres personnes les bienfaits d'un Rosaire complet. Ainsi, toute personne inscrite dans un Rosaire Vivant gagne en vertu de la communion des saints, par la récitation d'une seule dizaine journalière les grâces d'un rosaire.

Sous le manteau de Marie tous les catholiques, quelle que soit leur position dans cette crise affreuse qui déchire l'Église, sont bienvenus, la prière du saint Rosaire devant tous nous réunir. Avec persévérance, nous souhaitons implorer Notre Dame Médiatrice de toutes grâces, « terrible comme une armée rangée en bataille » de nous venir en aide, pour endiguer les ravages de l'Islam, cette religion croissante, menaçant toujours plus nos pays européens. Il est donc de notre devoir de supplier avec toujours plus de foi, notre Maman du Ciel pour sauver notre civilisation chrétienne.

En ce temps d'actualité si effrayant, il me semble opportun de solliciter tous les catholiques. Pour le moment, plus de vingt prêtres ont rejoint ce mouvement de prières. Mais aussi 11 musulmans convertis une dizaine d'âmes consacrées à la vie religieuse.

A ce jour, le 28 mars 2017, ce Rosaire Vivant réunit 550 catholiques, soit 36 groupes de rosaire complets, ce qui représente la récitation quotidienne de 110 chapelets aux intentions qui nous sont chères. J'écris actuellement, car le nombre de membres augmente presque chaque jour. Il s'étend sur neuf pays d'Europe et trois d'Afrique, mais cela est encore beaucoup trop peu pour supplier la Miséricorde divine sur nos pays. Ensemble et bien unis, comme le sont les grains de notre chapelet, nous désirons hâter le règne du Cœur Immaculé de Marie, dans nos cœurs et dans le monde entier. Plus que jamais nous croyons en la puissance de l'Ave Maria, et nous voulons devenir de fervents et zélés apôtres.



Je vous suis d'avance, très reconnaissante pour tout ce que vous pourrez faire pour m'aider dans la diffusion de ce mouvement de prières en faveur de Notre Dame et de Son Divin Fils, pour la plus grande Gloire de Dieu et le salut de toutes les âmes.

« C'est par la très Sainte Vierge que Notre Seigneur est venu en ce monde, c'est par elle qu'Il doit régner dans le monde. » St Louis-Marie Grignon de Montfort

Pour vous inscrire:

Envoyer – nom – prénom – n° de téléphone ou adresse mail à Mlle Marina Godefroy aqua.marina.72@gmail.com

La Fraternité Sacerdotale Saint Pie X ne pourrait-elle pas obtenir un statut qui nous protège ?

~ Maubert ~

RAISONS EN FAVEUR D'UNE RÉPONSE POSITIVE

Il semble que oui, nous pourrions obtenir un statut qui nous protège.

PREMIÈRE RAISON

En effet, on nous propose une prélature personnelle; cependant, le projet offert à notre examen contient des garanties supplémentaires qui ne figurent pas dans le code de 1983, et qui nous mettent complètement à l'abri de l'influence des évêques diocésains. Bref, c'est une exemption quasi complète. Et cette structure n'a été proposée à aucune autre communauté rattachée à Rome; par conséquent, on ne peut s'appuyer sur leur expérience pour juger de notre cas.

DEUXIÈME RAISON

Certes, cette structure, nous ne pourrons l'accepter à présent, car certaines conditions posées par les autorités romaines restent encore inacceptables. Mais peu à peu ils enlèvent ces conditions, pour parvenir à l'union : ils ont cessé d'exiger de nous la profession et le serment de 1989, l'acceptation de la légitimité de la nouvelle messe, la reconnaissance de la liberté religieuse et de l'œcuménisme. Ces points de doctrine sont présentés comme des questions ouvertes. Et même, à l'heure qu'il est, il ne nous est même plus demandé de reconnaître Vatican II de quelque manière que ce soit. On nous donne même le droit de défendre publiquement nos positions ; aussi le moment d'une normalisation de nos œuvres est-il arrivé.

TROISIÈME RAISON

En outre, nous posons comme condition sine qua non d'être acceptés tels que nous sommes. C'était déjà ce que demandait Mgr Lefebvre aux autorités romaines, en son temps. Et afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté à ce sujet, nous précisons bien à nos interlocuteurs ce que cela veut dire, à savoir : que nous tenons certains nouveaux rites de sacrements (confirmation, ordre) comme douteux et, le cas échéant, nous les réitérons. Il faudra nous accepter ainsi. Aussi cette condition implique-t-elle toutes les autres, et c'est suffisant.

QUATRIÈME RAISON

Dès lors, nous continuerons à dénoncer les erreurs,

avant comme après la normalisation. Rien ne sera changé.

CINQUIÈME RAISON

Mais le statut est-il suffisant ? Certes non! Il faut encore qu'il soit respecté. Or, justement, non seulement le pape a de la sympathie pour nous, mais il prend notre défense contre ceux qui voudraient nous condamner. C'est là une réalité qui s'impose. Même s'il n'est pas d'accord avec nous sur tous les points, néanmoins, il apprécie notre travail.

SIXIÈME RAISON

Par tout ce qui précède, on voit combien les circonstances d'une éventuelle reconnaissance nous sont favorables, et n'ont rien à voir avec celles qui ont présidé à la fondation des autres communautés traditionnelles reconnues par Rome. Mais en outre, il y a cette circonstance, de taille : ces communautés étaient demandeuses, tandis que pour nous, c'est Rome qui fait pression. Autrement dit, c'est un signe de la Providence, que nous n'avions pas cherché. Par conséquent, nous aurons les grâces d'état pour faire face à cette nouvelle situation. D'ailleurs, la fraternité et les communautés amies ne sont-elles pas consacrées à Notre-Dame ? La Sainte Vierge nous guidera.

SEPTIÈME RAISON

En outre, il n'est pas juste de dire que les communautés attachées à Rome ont abandonné le combat. Par exemple, la Fraternité Saint-Pierre, au moins par endroits, est restée fidèle à la messe traditionnelle, avec peu de concessions. C'est donc la preuve par les faits qu'on peut se protéger efficacement.

HUITIÈME RAISON

Si nous cherchons une reconnaissance canonique, ce n'est pas pour être unis à la personne mais à la fonction du pape. Certes, la personne peut verser en bien des erreurs - que nous continuerons à rejeter - mais la fonction qu'il exerce est sacrée.

AVIS EN SENS CONTRAIRE

En 1984, à ceux qui voulaient profiter de l'indult pour

être réintégrés dans l'Église officielle - afin de « changer les choses de l'intérieur », selon leur expression - Mgr Lefebvre répondait : « C'est un raisonnement faux. On ne rentre pas dans un cadre sous des supérieurs, alors que ceux-ci ont tout en main pour nous juguler. " Une fois reconnus, dites-vous, nous pourrons agir à l'intérieur de l'Église ". C'est une erreur profonde et une méconnais-sance totale de l'esprit de ceux qui composent la hiérarchie actuelle. [...] Nous ne pouvons pas nous placer sous une autorité dont les idées sont libérales et qui nous condamnerait, petit à petit, par la force des choses, à accepter ces idées et leurs conséquences, d'abord la nouvelle messe.» (Cité par Mgr TISSIER DE MALLERAIS)

Ou encore : « Se mettre à l'intérieur de l'Église, qu'est-ce que cela veut dire ? Et d'abord de quelle Église parlet-on ? Si c'est de l'Église conciliaire (l'instauration de cette "Église conciliaire imbue des principes de 89, dit-il, des principes maçonniques vis-à-vis de la religion et des religions, vis-à-vis de la société civile, est une imposture inspirée par l'Enfer pour la destruction de la religion catholique, de son magistère, de son sacerdoce et du sacrifice de Notre-Seigneur - Itinéraire spirituel, 1990, p. 21-22), il faudrait que nous qui avons lutté contre elle pendant vingt ans parce que nous voulons l'Église, nous rentrions dans cette Église conciliaire pour soi-disant la rendre catholique. C'est une illusion totale. Ce ne sont pas les sujets qui font les supérieurs, mais les supérieurs qui font les sujets.» (Fideliter 70 p. 6)

RÉPONSE DE FOND

Les raisons qui précèdent font ressortir deux sortes de protections qui empêcheraient que nous soyons contaminés par les milieux conciliaires. La première, c'est l'exemption (L'exemption est un privilège par lequel une personne ou une communauté est soustraite, en tout ou en partie, à l'autorité des évêques pour être directement sous celle du Saint-Siège.) de la juridiction des évêques ; par-là, nous serions purement et simplement soustraits à leur influence directe. La deuxième est très différente : la personne - physique ou morale - reste sous l'influence du chef (en l'occurrence le Saint-Père), mais la protection consiste à obtenir de lui l'engagement qu'il n'exigera pas de nous des actes qui mettraient notre foi en péril.

La première sorte de protection - l'exemption des évêques - diminue le péril, mais ne le supprime pas, et cela pour deux raisons.

La première, c'est que l'exemption, à supposer qu'elle soit totale, nous protégerait efficacement contre des évêques hostiles à la Tradition; mais s'il se trouve quelque évêque bienveillant offrant à nos prêtres de collaborer avec lui dans certaines œuvres, la méfiance tom-

berait assez facilement. Si nous acceptions ces offres, nous retomberions dans le cas traité à l'article précédent.

La deuxième raison est que, en dernier ressort, nous resterions soumis à un pape moderniste. Par conséquent, la question très précise à résoudre ici est celle-ci : Peuton se protéger efficacement d'un pape néo-moderniste ? Pour y répondre, il sera utile de voir le rôle de l'autorité, dans toute société, et la disposition à suivre l'autorité, que l'on constate dans la nature humaine.

Le rôle de l'autorité dans une société

Dans toute société, le chef, détenteur de l'autorité, a raison de cause efficiente de cette société. C'est lui qui pousse et stimule ses sujets dans la poursuite du bien commun. Sans autorité, chacun est instinctivement porté à chercher ses intérêts personnels, qui lui font oublier sans qu'il y ait nécessairement mauvaise volonté - les exigences du bien commun (lorsque celui-ci est gravement menacé, un instinct plus profond nous porte à le défendre, mais cette tendance mise en nous par le Créateur est souvent obnubilée par les conséquences du péché originel et par nos péchés personnels).

Une société parfaite - comme c'est le cas de l'Église - a en elle tous les moyens pour atteindre sa fin ; son chef a tous les moyens nécessaires pour y conduire ses sujets. S'il s'agit de l'Eglise, ces moyens sont excellents en euxmêmes ; mais si le chef - en l'occurrence le pape - ne conduit plus au bien commun (Le bien commun est la cause finale de la société) de l'Église, à savoir le règne de Notre-Seigneur dans les âmes et les institutions, et plus encore, s'il en détourne les âmes, nous avons le devoir de nous protéger de lui, et de continuer à œuvrer à ce bien commun malgré le pape. C'est dans ce sens que Mgr Lefebvre disait : « Nous disons, nous, que l'on ne peut pas être soumis à l'autorité ecclésiastique et garder la Tradition. Eux [les ralliés] affirment le contraire. C'est tromper les fidèles. » (Fideliter 68, p. 16.)

Une disposition de la nature humaine

Non seulement la droite raison nous montre que l'autorité est nécessaire pour que la société atteigne le bien commun, mais le Bon Dieu a mis en nous une disposition à suivre l'autorité. Là aussi, cette disposition peut être obnubilée par le péché (ce qui nous fait si souvent désobéir!), mais foncièrement elle demeure toujours.

Dans son livre *Machiavel pédagogue*, Pascal Bernardin relate des expériences mettant en évidence « le rôle de l'autorité dans le comportement humain. [Le professeur Milgram] a répété ses expériences sur 300.000 personnes; elles ont été refaites dans de nombreux pays. Leurs résultats en sont indiscutés » (Pascal BERNARDIN, Machiavel pédagogue, éd. Notre-Dame des Grâces, 1995, p. 14).

C'est dire leur caractère universel; il s'agit d'une loi qui tient à la nature humaine. Au cours de ces expériences, dans un lycée, l'autorité (L'expérimentateur dit au professeur qu'il est mandaté par le proviseur, ce qui lui donne autorité.) demande à un professeur d'envoyer une décharge électrique aux élèves donnant une mauvaise réponse (Il s'agit d'une simulation par les élèves, mais le professeur y croit, car il n'est pas au courant (c'est le cas de le dire!) de la simulation. Les élèves font semblant de se tordre de douleur) ce qu'il ne fait qu'à contrecœur, contre sa conscience. Suivant les endroits, entre 60% et 85% des professeurs vont jusqu'au bout de l'expérience. Plus encore : aucun professeur n'essaie de dénoncer l'expérimentateur (donc l'autorité).

L'auteur évoque ensuite le conformisme. Puis il montre comment on arrive à changer les idées d'un homme en lui faisant poser des actes contre ses convictions : ces actes provoquent une contradiction intérieure (appelée «dissonance cognitive »). Un homme dans cette situation cherchera à « réorganiser son psychisme, pour réduire la dissonance [...]. En d'autres termes, si un individu a été engagé dans un certain type de comportement, il aura tendance à le rationaliser (*Ibid., p. 22*) ».

Tout ce qui précède est constaté par des personnes qui n'ont pas nécessairement la foi, mais qui prennent acte de phénomènes tenant à la nature des choses.

Peut-on se protéger du pape?

Certes, depuis le Concile, le pape détourne les âmes du bien commun de l'Église, mais n'y aurait-il pas moyen d'empêcher cette mauvaise influence sur nous, en apposant des conditions à toute reconnaissance canonique : qu'on n'exige pas de nous de reconnaître Vatican II, de célébrer la nouvelle messe, etc. ?

En théorie, cela reste toujours possible ; d'ailleurs Mgr Lefebvre l'a essayé. Mais dans la pratique c'est quasiment impossible. Et cela se comprend assez facilement. En effet, encore une fois, dans une société, tout est polarisé vers le bien commun. Or, le « bien » vers lequel les papes conciliaires dirigent les âmes et les institutions est hélas non seulement un faux bien, mais est diamétralement opposé à la vraie fin de l'Église : ils sont opposés au règne de Notre-Seigneur, tandis que nous sommes tout tendus vers ce règne. Comment peuvent-ils admettre une communauté qui irait contre leur « bien commun »? Ce serait contradictoire. Foncièrement, les buts divergent. Mgr Lefebvre en faisait le constat : « Mais rapidement nous nous sommes aperçus que nous avions affaire à des gens qui ne sont pas honnêtes. [...] Nous, nous désirions la reconnaissance, Rome voulait la réconciliation et que nous reconnaissions nos erreurs (Fideliter 70, p. 2). »

Alors, avons-nous le droit de nous mettre sous l'autorité d'un pape néo-moderniste?

Notre situation

Pour saisir la portée de cette question, rappelons brièvement la situation où nous nous trouvons. Entre 1970 et 1975, Mgr Lefebvre a dirigé son œuvre sans être inquiété de façon majeure par les autorités romaines. Même, en 1971, le Saint-Siège est intervenu en sa faveur par un décret de louange. Peu à peu, il a dû prendre des mesures plus fermes pour se protéger des influences modernistes ; d'abord en cessant la fréquentation de l'université de Fribourg, puis en interdisant formellement l'assistance à la nouvelle messe (1974).

Sur ce, des plaintes - notamment venues de l'épiscopat français - ont prévenu le Saint-Siège contre lui, ce qui a abouti à la suppression de la Fraternité en 1975. Depuis lors, notre apostolat s'exerce en dehors de toute influence effective des autorités ecclésiastiques. D'où la question qui se pose : pouvons-nous nous *remettre* sous ces autorités, c'est-à-dire accepter *l'exercice* de leur autorité sur nous, sachant que cet exercice est habituellement tourné vers une fin opposée au règne de Notre-Seigneur?

LES PRINCIPES DONNÉS PAR SAINT THOMAS

Laissons de nouveau la parole à saint Thomas (II II q. 10, a. 10) « Les infidèles peuvent-ils avoir une autorité ou même une souveraineté sur les fidèles ? » Le docteur angélique passe du domaine social (article 9 : contacts avec les infidèles) à celui du politique. « Question de subordination, dit le père Bernard, et non plus seulement de communication. » L'auteur précité explicite le contexte de cette question : l'ordre féodal. Certes, la sujétion des serfs vis-à-vis des seigneurs n'était pas absolue, mais toujours cette autorité « conférait à celui qui en était revêtu un prestige religieux, une investiture qui parfois était un véritable sacre. Il faut se souvenir de tout cela pour comprendre ici la gravité de la question posée (La Revue des jeunes, La foi, t. 2, 1963, p. 288-289). » Le cas qui nous occupe n'est-il pas semblable à celui que décrit le père Bernard? « Qui vous écoute m'écoute (Luc 10, 16) », dit Notre-Seigneur à ses apôtres. Le pape est vicaire du Christ. Le sacre des évêques, l'intronisation des papes confèrent à ceux-ci un prestige plus qu'humain, sacré (Depuis la Révolution, les gouvernants républicains ne sont plus entourés de ce prestige sacré. Néanmoins, étant chefs, ils gardent une influence, en l'occurrence mauvaise, sur leurs sujets. C'est toujours un tort d'avoir de mauvais chefs). D'ailleurs, dans les contacts de Mgr Lefebvre avec les autorités romaines, ces dernières ne se sont pas fait faute de le rappeler, quand ils exigeaient de lui la soumission.

« Lorsque le seigneur a un tel pouvoir sur ses sujets, poursuit

le père Bernard, les fidèles peuvent-ils avoir à leur tête un infidèle? N'y-a-t-il pas à cela un scandale pour les infidèles et un péril pour les fidèles. Telle est la question (La Revue des jeunes, ibid.) ».

Pour y répondre saint Thomas fait une distinction. On peut envisager deux cas différents. Soit il s'agit d'instituer à neuf une souveraineté ou une autorité des infidèles sur les fidèles. « Ceci, dit le Théologien, ne doit être permis en aucune manière, car ce serait un scandale et ce serait au péril de la foi. Facilement, en effet, ceux qui sont soumis à la juridiction des autres peuvent être changés par ceux qui sont au-dessus d'eux et dont ils ont à suivre les ordres, à moins que ces subordonnés ne soient d'une très grande vertu. » Notons que le principe ici énoncé par saint Thomas est très général, et peut s'appliquer ainsi: un moderniste à qui on confère l'autorité pourra facilement changer ses sujets.

En effet, commente le père Bernard, « il est très périlleux pour les fidèles d'être gouvernés par un infidèle, car il peut faire beaucoup de mal à leur foi par les blasphèmes qu'il dit ou laisse dire, et par les moyens de persuasion ou de persécution dont il dispose ». De même, un pape moderniste, par les scandales œcuméniques, est un péril pour la foi (Pour plus de détails, voir De l'œcuménisme à l'apostasie silencieuse, p. 33-40) y compris chez nous (Mgr Lefebvre disait cela au sujet du scandale d'Assise).

Quant aux moyens de persuasion et de persécution, nous les avons peut-être oubliés, mais il suffit de se rafraichir la mémoire en lisant les numéros d'Itinéraires des années 1960-1970 (Notamment « Les chiens » (Supplément au n° 89), et l'appel aux évêques de France de Jean MADIRAN (n° 92, p. 4-17). Plus proche de nous, il y a le cas des Franciscains de L'Immaculée.

« Ces raisons, continue le père Bernard, sont d'expérience et de simple bon sens : elles tiennent à la nature même des situations [indépendamment des bonnes intentions de tel ou tel sujet. NDLR] et ne sont donc changeables ni contestables. Aussi sont-elles toujours en vigueur (La Revue des jeunes, ibid., p.290) ».

« Voilà pourquoi, conclut saint Thomas, l'Église ne permet aucunement que les infidèles acquièrent la souveraineté sur les fidèles ni qu'ils soient mis à leur tête, à quelque titre que ce soit, dans une charge. »

Ensuite, le deuxième cas pouvant être envisagé est celui d'une autorité qui existe déjà ; celui d'un prince infidèle qui a déjà l'autorité sur des fidèles ; sauf cas exceptionnels, on ne peut pour cette seule raison d'infidélité, destituer ce prince. Cette question ne regarde pas directement notre cas, car elle est réglée par des principes propres au pouvoir temporel des princes.

Plus loin (II II q. 12 a. 2), saint Thomas examine le cas d'un prince apostat. L'apostasie est plus grave que la simple infidélité, car elle implique un reniement. Voici ce

qu'il dit de l'exercice de l'autorité chez un tel prince : «Un tel exercice de l'autorité pourrait en effet tourner à une grande corruption de la foi, puisque, comme on l'a dit (II II q. 12 a. 1er : « L'apostat sème la querelle, parce qu'il cherche à éloigner les autres de la foi comme il s'en est écarté lui-même. »), l'apostat médite le mal en son cœur et sème les querelles, en cherchant à détacher les gens de la foi. » Encore une fois, les papes conciliaires ne sont pas canoniquement apostats, mais combien de fois Mgr Lefebvre n'a-t-il pas parlé d'apostasie à leur sujet («Rome est dans l'apostasie. Ce ne sont pas des paroles en l'air que je vous dis. C'est la vérité. Rome est dans l'apostasie » (conférence du 4 septembre 1987)) ? Sur le plan objectif, ils s'écartent de la foi, et de fait, cherchent à en écarter ceux qui sont restés fidèles.

Toutes les relations entre Écône et Rome en sont la preuve éclatante.

En conséquence de ce qui précède, il faut dire que des sujets qui se trouveraient placés sous l'autorité de supérieurs qui travailleraient à la corruption de la foi devraient, même au prix des plus grands sacrifices, essayer de s'éloigner le plus possible du rayon de cette influence prévaricatrice.

Les enjeux de cette question

Ils ne sont rien de moins que la conservation de notre foi et sa confession publique.

LA CONFESSION DE LA FOI

D'abord la confession publique de la foi. L'expérience montre que les autorités néo-modernistes cherchent à nous bâillonner, à nous réduire au silence. C'est ce que constata Mgr Lefebvre au sujet des ralliés. « Quand ils disent qu'ils n'ont rien lâché, c'est faux, dit-il en 1991. Ils ont lâché la possibilité de contrer Rome. Ils ne peuvent plus rien dire. Ils doivent se taire, étant donné les faveurs qui leur ont été accordées. Il leur est maintenant impossible de dénoncer les erreurs de l'Église conciliaire. Tout doucement, ils adhèrent, ne serait-ce que par la profession de foi qui est demandée par le cardinal Ratzinger. Je crois que Dom Gérard est en passe de faire paraître un petit livre rédigé par l'un de ses moines, sur la liberté religieuse et qui va essayer de la justifier. » En fait de « petit livre », le père Basile, du Barroux, a publié une thèse de 2960 pages. C'est qu'il en faut des pages pour tenter de concilier l'inconciliable (Voir Abbé GAUDRON, Catéchisme catholique de la crise dans l'Église, 3e édition, éd. du Sel, Avrillé, 2009, p. 290)!

« Du point de vue des idées, poursuit l'archevêque, ils virent tout doucement et finissent par admettre les idées fausses du Concile, parce que Rome leur a accordé quelques faveurs pour la Tradition. C'est une situation très dangereuse. » « Ils ont pratiquement abandonné le combat de la foi. Ils ne peuvent plus attaquer Rome (Fideliter 79, p. 5-6) ».

En 1988, après les sacres, le *Courrier de Rome* revenait sur le protocole du 5 mai. « Dans la Note diffusée le 16 juin 1988 par la Salle de Presse du Vatican, on lit que, dans le protocole "destiné à servir de base" pour la "réconciliation", Mgr Lefebvre et la Fraternité s'engageaient "à une attitude d'étude et de communication avec le Siège Apostolique, évitant toute polémique au sujet des points enseignés par Vatican II ou des réformes postérieures qui leur paraissaient difficilement conciliables avec la Tradition". *C'était clairement un "pacte de silence"*.

« Une expérience amère de plus de vingt ans a largement démontré qu'argumenter "dans une attitude d'étude et de communication" avec le Vatican était chose parfaitement inutile : le seul résultat prévisible de l' "accord" était *la réduction au silence* de l'unique voix autorisée et dérangeante qui se soit fait entendre à l'heure de l'auto démolition généralisée de l'Église (La Tradition excommuniée, Publications du Courrier de Rome, Versailles, 1989, p. 40). »

La conservation de la foi

Ensuite, la foi elle-même finit par être touchée. Voici ce que dit l'abbé Gaudron au sujet des ralliés : « Ils ont commencé par un silence qu'ils jugeaient prudent. Ils ont dû, de plus en plus, donner des gages. Ils ont été soumis, sans même s'en rendre compte, à la pression psychologique du libéralisme - d'autant plus efficace qu'elle semble moins contraignante. Ils ont fini par s'interdire à eux-mêmes de penser autrement qu'ils disaient et agissaient ("À force de ne pas vivre comme on pense, a dit Paul Bourget, on finit par penser comme on vit"). Bref, ils sont passés tout entiers dans l'engrenage dans lequel ils avaient imprudemment placé le doigt (Abbé GAUDRON, Catéchisme catholique de la crise de l'Église, éd. du Sel, Avrlllé, 31 édition, p. 289. Ce mécanisme est celui décrit plus haut par Pascal Bernardin). »

Conclusion

Nous laissons la parole à Mgr Lefebvre : « Si je vis encore un peu, dit-il, en supposant que d'ici à un certain temps Rome fasse un appel, qu'on veuille nous revoir, reprendre langue, à ce moment-là, c'est moi qui poserais les conditions. Je n'accepterai plus d'être dans la situation où nous nous sommes trouvés lors des colloques. C'est fini.

« Je poserais la question au plan doctrinal : " Est-ce que vous êtes d'accord avec les grandes encycliques de tous les papes qui vous ont précédés ? Est-ce que vous êtes d'accord avec Quanta Cura de Pie IX, Immortale Dei, Libertas de Léon XIII, Pascendi de Pie X, Quas primas de Pie XI, Humani Generis de Pie XII ? Est-ce que vous êtes en pleine communion avec ces papes et avec leurs affirmations ? Est-ce que vous acceptez encore le serment antimodemiste ? Est-ce que vous êtes pour le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ ?

« Si vous n'acceptez pas la doctrine de vos prédécesseurs, il est

inutile de parler. Tant que vous n'aurez pas accepté de réformer le concile en considérant la doctrine de ces papes qui vous ont précédés, il n'y a pas de dialogue possible. C'est inutile. Les positions seraient ainsi plus claires (Fideliter 66, p. 12-13). »

RÉPONSES AUX OBJECTIONS

A LA PREMIÈRE : LA PRÉLATURE PERSONNELLE NOUS PROTÉGERAIT COMPLÈTEMENT

Contre qui nous protégera-t-elle ? Contre les évêques ? Certes, dans le meilleur des cas. Mais, comme nous l'avons dit, l'exemption nous rattache de façon plus étroite au Saint-Siège. « Il faut donc sortir de ce milieu des évêques, disait Mgr Lefebvre en 1988, si l'on ne veut pas perdre son âme. Mais cela ne suffit pas, car c'est à Rome que l'hérésie est installée. Si les évêques sont hérétiques (même sans prendre ce terme au sens et avec les conséquences canoniques), ce n'est pas sans l'influence de Rome (Fideliter 66 p. 28-30) ». Autrement dit, une exemption des évêques ne suffit pas, car on reste en dernier recours sous l'autorité du Saint-Siège.

Quant à l'autonomie, elle n'irait pas jusqu'à faire abstraction des évêques. Prenons une comparaison : nous avons parlé des religieux exempts. Or, il suffit de lire l'histoire de l'Église, et l'histoire des Ordres religieux pour s'apercevoir rapidement que les relations entre le clergé séculier et le clergé régulier n'ont pas toujours été faciles. Que de malentendus, ou même de jalousies, sources de tensions, et qui manifestent que l'équilibre est toujours fragile. Et pourtant, aucune divergence doctrinale! Qu'en serait-t-il donc, vis-à-vis d'évêques si éloignés de la doctrine traditionnelle?

${f A}$ la deuxième : le saint-siège est en train de supprimer toutes les conditions

Il y a pour Rome deux façons différentes de nous entraîner dans le sillage de Vatican II.

La première, c'est d'exiger au préalable une adhésion formelle au Concile. Ç'a été la méthode du Saint-Siège jusqu'à présent.

L'autre façon est pour Rome de « lâcher du lest », d'opérer un rapprochement par petits pas, par des actes de « bienveillance », le but étant de marcher ensemble en mettant de côté les principes ; peu à peu, on adhère aux principes de celui avec qui l'on agit. C'est déjà le conseil que donnait Galpérine (proche de Lénine), qui disait en substance : « Ne prêchez pas l'athéisme, vous feriez fuir les gens; ç'a été l'erreur des nihilistes. Mais plutôt, entraînez les masses à lutter pour des intérêts matériels, vous en ferez des athées. »

Mais Rome peut-elle en arriver là ? Hélas oui, la Rome moderniste en est capable. D'abord, pour ce qui est des actes de « bienveillance », voici ce qu'en pensait Mgr Lefebvre : « Ils veulent nous avoir sous leur coupe directement et pouvoir nous imposer justement cette politique anti-Tradition dont ils sont imbus. [...] Je me suis aperçu de cette volonté de Rome de nous imposer leurs idées et leur manière de voir. [...] Ils n'accordent rien par estime de la liturgie traditionnelle, mais simplement pour tromper ceux à qui ils le donnent et diminuer notre résistance, enfoncer un coin dans le bloc traditionnel pour le détruire. C'est leur politique, leur tactique consciente. Ils ne se trompent pas et vous savez quelles pressions ils- exercent. [...] Ils font des efforts considérables partout (Fideliter 66, p. 28-30). »

Quant aux ouvertures romaines vers la Tradition: «Je ne pense pas que ce soit un véritable retour. C'est comme dans un combat, quand on a l'impression que les troupes vont un peu trop loin, on les retient. [...] Non, c'est une tactique un peu nécessaire comme dans tout combat. [...] C'est pourquoi ce qui peut apparaître comme une concession n'est en réalité qu'une manœuvre pour parvenir à détacher de nous le plus possible de fidèles. C'est dans cette perspective qu'ils semblent donner toujours un peu plus et aller très loin. Il nous faut absolument convaincre les fidèles qu'il s'agit bien d'une manœuvre, que c'est un danger de se mettre entre les mains des évêques conciliaires et de la Rome moderniste. C'est le plus grand danger qui les menace. Si nous avons lutté pendant vingt ans pour éviter les erreurs conciliaires, ce n'est pas pour nous mettre maintenant dans les mains de ceux qui les professent (Fideliter 70, p.12, 13,16.). »

${\bf A}$ la troisième : nous exigeons d'être acceptés « tels que nous sommes »

Ç'avait été la condition posée aussi par le Barroux. «Quand Rome dit à une communauté : " On vous accepte tels que vous êtes", Rome ne pense pas cela. Rome pense en réalité : "On vous accepte tels que vous serez, tels que vous allez devenir". Les romains savent par expérience que, lorsqu'il y a un accord, la communauté va évoluer plus ou moins vite. Donc, ils nous acceptent tels que nous serons dans un an, cinq ans, dix ans ; pas tels que nous sommes aujourd'hui, avec notre opposition à la nouvelle messe et au Concile (Le Sel de la terre 88, «Chute et dérive du Barroux » par le père BRUNO. Toute la suite de l'article est la parfaite illustration du phénomène dont nous traitons). »

Nous avons vu, à l'article 1^{er}, que Rome s'efforce d'obtenir que déjà avant la reconnaissance, nous devenions tels qu'ils veulent que nous soyons : c'est-à-dire que nous passions du combat de la foi à une attitude de discussions académiques sur le Concile. Dès lors ils n'auront plus de difficulté à nous accepter « tels que nous sommes», ou plutôt tels que nous serons si nous acceptons ce changement d'attitude.

A LA QUATRIÈME : NOUS CONTINUERONS À DÉNONCER LES ERREURS ; RIEN NE SERA CHANGÉ

Au moment de la reconnaissance, dans le meilleur des cas, on peut espérer que rien ne sera changé. Mais avec le temps, l'exercice de l'autorité finit par corroder les convictions, et cela peut aller vite. Ainsi, l'Institut du Bon Pasteur, deux mois après sa fondation, se voulait «porteur d'une bonne nouvelle : La guerre de 1970 est terminée. Quarante-cinq ans après le concile Vatican II, il faut cesser de ressasser la même langue de bois (« Non, répondait énergiquement Arnaud de Lassus, la guerre de 1970 autrement dit la lutte contre les erreurs doctrinales et les désordres qui en résultent, introduits ou aggravés par le concile Vatican II cette guerre n'est pas terminée. Les enjeux sont les mêmes aujourd'hui qu'hier : c'est le même libéralisme, [...] le même esprit conciliaire imprégné de la philosophie des lumières, la même perte du sens de la vérité auxquels il faut s'opposer [...]. On ne baisse pas les bras en plein combat, quand le combat en cause - celui de la vérité contre l'erreur - n'admet pas d'armistice. C'est à cela que nous conduit l'Institut du Bon Pasteur. Comment pourrions-nous le suivre dans cette voie ? Une voie qui s'avère irréaliste, car elle ne tient pas compte de la réalité des choses. » [AFS 188, p. 1-2]) ».

En outre, habituellement, Rome commence par imposer des exigences qu'elle juge minimales, pour ensuite les augmenter. Par exemple, lors du ralliement des prêtres de Campos, le père Cottier s'en réjouissait, tout en ajoutant : « Peu à peu il faudra prévoir des pas supplémentaires : par exemple, qu'ils participent aussi à la concélébration dans le rite réformé. Mais nous ne devons pas précipiter. [...] La communion retrouvée dans l'Église a son dynamisme interne qui mûrira (Cité dans Le Sel de la terre 40, p. 166). » Plus loin, il ajoute que la communion enclenche tout un processus.

Ceci s'est vérifié aussi dans l'Institut du Bon Pasteur. Une certaine liberté leur avait été laissée, à sa fondation, par rapport au Concile. Lors de la première visite canonique, en 2012, la Commission Ecclesia Dei a demandé de retirer des statuts la mention que la messe tridentine était exclusive ; en outre, « plus que sur une critique, même " sérieuse et constructive ", du Concile Vatican II, les efforts des formateurs devront porter sur la transmission de l'intégralité du patrimoine de l'Église, en insistant sur l'herméneutique du renouvellement dans la continuité, et en prenant pour support l'intégrité de la doctrine catholique exposée par le Catéchisme de l'Église catholique [1992] (Revue de presse du district de France n° 301, 16 avril 2012. Le rapport est d'un certain Mgr Pozzo ...) ».

Le même processus s'est renouvelé avec l'Oasis de Jésus-Prêtre (L'Oasis de Jésus-Prêtre est une congrégation fondée par le père Muňoz, prêtre espagnol (né en 1927). Il fonda en 1966 une congrégation de religieuses contemplatives, dont les membres s'offrent pour la sanctification des prêtres et des âmes consacrées,

dans l'esprit de saint François de Sales. Elle fut approuvée alors comme pieuse union. En 1986, Mgr Lefebvre en approuva les Constitutions. Voir Le Sel de la terre 42, p. 246·248). En 2007, le père Muňoz sollicita de Rome la reconnaissance de la congrégation. Les constitutions furent alors approuvées ad experimentum, moyennant quelques retouches insignifiantes. En 2016, pour les cinquante ans de la fondation, le même Mgr Pozzo qui a fait la visite de l'IBP en 2012, a accordé à l'Oasis l'approbation définitive, avec, cette fois, des modifications de taille : il n'y a pas de supérieure générale, mais chaque supérieure locale dépend de l'évêque du lieu (donc, elle est plus vulné-rable ; l'unité de la congrégation est compromise) ; la messe traditionnelle n'est plus le rite exclusif, mais le « charisme » propre. C'est l'entrée dans le pluralisme conciliaire.

A LA CINQUIÈME : LE PAPE PREND NOTRE DÉFENSE

Certes, il a lu deux fois la biographie de Mgr Lefebvre, mais pourquoi ? Est-ce parce qu'il a été enthousiasmé par son combat ? Ou est-ce pour mieux connaître le dossier, mieux cerner la « psychologie » des traditionalistes ? Lénine est allé passer des vacances en Vendée ; ce n'était certes pas pour vénérer la mémoire des héros vendéens, mais pour mieux voir sur le terrain comment la Révolution peut arriver à juguler les soulèvements ; ceci lui a été bien utile pour son coup d'État d'octobre 1917.

Le pape veut-il vraiment nous protéger ? Et contre qui ?

- Contre les évêques ? Envisageons deux cas. Dans le premier, Il y a un conflit sur une question doctrinale. Le pape soutiendra-t-il l'évêque avec qui il est doctrinalement d'accord, ou le prêtre de la FSSPX qui critique le Concile ? En outre, pour les affaires courantes, ce n'est pas directement le pape qui s'en occupe, mais les congrégations romaines, qui exercent le pouvoir pontifical en son nom. C'est ce qui s'est passé en 1999 avec la Fraternité Saint-Pierre ; le pape n'est pas intervenu, et même le « cardinal Ratzinger, qui avait semblé s'engager assez nettement en faveur des catholiques *Ecclesia Dei*, se tait. En réalité, son discours du 24 octobre 1998 annonçait déjà son prudent retrait (*Fideliter 132, p.20*) ».

Deuxième cas : s'il s'agit d'un problème disciplinaire, par exemple une injustice commise contre la FSSPX, le pape aura-t-il assez d'autorité pour faire justice ? Les dernières décennies montrent que le pape n'a plus qu'un pouvoir - de fait - limité sur les évêques. Peut-on raisonnablement prévoir qu'il est prêt à se mettre à dos toute une conférence épiscopale pour nous défendre ?

- Contre... le pape lui-même ? Même un pape conservateur peut très bien nous imposer quelque chose d'inacceptable. Qui nous protégera du pape ?

Enfin, ajoutons que l'expérience des vingt-cinq dernières années prouve que Rome ne tient pas ses promesses. En 1999, c'est ce que disait Michael Davies : «Mgr Lefebvre s'est dégagé de l'accord de 1988 avec le Saint-Siège parce qu'il sentait qu'il ne pouvait pas se fier au Vatican pour garder ses promesses. Il semblerait qu'il y ait maintenant à la Curie des forces puissantes déterminées à prouver qu'il avait raison. (Ibid. p.28) »

Rome est prête à nous promettre la lune, mais retenons les leçons de l'histoire. Un accord « blindé » devient inefficace dès lors que les détenteurs de l'autorité ne sont pas fiables. Nous imaginons trop les choses comme si nous avions affaire soit à des chefs intègres qui tiennent parole, soit à des égaux. En réalité, ce sont eux qui ont l'autorité, et une fois qu'ils ont autorité sur nous, ils ont tout en mains pour nous mettre au pas.

A LA SIXIÈME : NOTRE CAS N'EST PAS SEMBLABLE À CELUI DES AUTRES COMMUNAUTÉS UNIES À ROME, QUI ÉTAIENT DEMANDEUSES

L'objectant insinue que ces communautés ont eu un désir déréglé d'être reconnues, tandis que nous, nous savons nous maitriser, attendre. Bref, il laisse à entendre que l'intégrité morale est une garantie suffisante pour ne pas tomber. Or, on peut être très vertueux et se laisser tromper. Combien de braves fidèles ont été trompés par leurs pasteurs après le Concile. De même, après les ralliements successifs, des religieux intègres qui avaient suivi leurs supérieurs ont parfois ouvert les yeux bien des années après. Mgr Lefebvre lui-même s'est laissé tromper en signant le protocole. On peut multiplier les exemples à l'envi : Léon XIII et son ralliement, Pie XI et l'affaire des Cristeros ainsi que celle de l'Action française, etc.

${\bf A}$ la septième : les communautés unies à Rome sont restées fidèles, au moins à la messe traditionnelle

Oui, la plupart de ces communautés disent exclusivement la messe traditionnelle; encore faut-il remarquer que toutes ont admis la légitimité de la nouvelle messe. C'est le minimum de ce que la Rome néo-moderniste exigeait.

Maintenant, la liturgie n'est pas tout ; pendant le Concile, on célébrait la messe traditionnelle ; pendant la Révolution française, les prêtres jureurs ne connaissaient non plus d'autre rite. Or, lesdites communautés ont-elles fait « peu de concessions » ? S'il s'agit de concessions d'ordre liturgique, oui, c'est vrai. Rome commence toutefois à vouloir imposer le culte des nouveaux « saints » et l'usage de nouvelles préfaces.

Mais s'il s'agit de concessions d'ordre doctrinal, on

ne peut certainement pas dire qu'il y ait eu « peu de concessions ».

En effet, quant à l'œcuménisme, la Fraternité Saint-Pierre a consacré le numéro de novembre 2004 - février 2005 de Tu es Petrus (Revne du district de France) à justifier le scandale d'Assise, et de façon générale, le dialogue interreligieux. La même revue, en 2007 (n° 108-109) a justifié la prière de Benoit XVI dans la mosquée d'Istanbul. Le père Basile, du Barroux, a écrit deux ouvrages (2013) pour justifier l'œcuménisme conciliaire. L'IBP se tait sur les scandales œcuméniques du pape ; l'abbé de Tarnoüarn a cependant pris la parole, mais pour prendre la défense de la réunion d'Assise en 2011.

Pour ce qui est de la liberté religieuse, nous avons déjà mentionné la thèse du père Basile. Même l'IBP a fait des déclarations visant à justifier la liberté religieuse. Ce sujet revient régulièrement dans les publications, notamment celles de la Fraternité Saint-Vincent Ferrier.

On pourrait ajouter encore que la Fraternité Saint-Pierre, l'IBP, les prêtres de Campos, l'Institut du Christ-Roi, le Barroux, participent aux JMJ, ou au moins encouragent à y participer.

L'œcuménisme, le dialogue interreligieux, la liberté religieuse sont des monstruosités, souverainement injurieuses envers l'adorable Trinité; on ne peut en aucune façon dire que ce sont là « peu de concessions ». C'est tout le fondement de notre combat qui est ruiné.

Force nous est de conclure qu'il y a bien eu un ralliement (Le terme de ralliement a d'abord désigné l'acte des monarchistes et bonapartistes français qui adhérèrent à la République à partir de 1892, sur la consigne de Léon XIII. Le but était stratégique : unir les forces catholiques pour combattre les lois persécutrices. De fait, l'âme de cette politique était l'esprit de conciliation avec un gouvernement qui ne demandait d'autres gages que l'acceptation des lois persécutrices. Le résultat fut que les catholiques perdirent l'esprit de combat, et finirent par adopter les idées libérales. Ainsi, le ralliement stratégique se solda par un ralliement doctrinal) doctrinal, alors qu'au début, ces communautés n'avaient en vue qu'un ralliement stratégique. L'épithète de « ralliés» leur convient donc parfaitement.

${f A}$ La huitième : nous cherchons à être unis à la fonction, non à la personne du pape

Comment est-on uni à la fonction du pape, c'est-àdire, comment est-on en communion avec le vicaire du Christ, avec l'Église catholique? Tout simplement par l'absence de schisme, comme l'explique très bien le cardinal Billot (cardinal BILLOT, L'Église, Publications du Courrier de Rome, Versailles, 2010, tome II, p. 68 : « le lien de communion est rompu à cause du schisme » ; et p. 76 : « Outre le

caractère du baptême, le lien de l'unité de foi et de communion catholique, aucune autre condition n'est requise pour faire partie de l'Église ») ; or nous ne sommes pas schismatiques, nous sommes unis au vicaire du Christ, à sa fonction.

Maintenant, le problème qui se pose est celui de l'exercice qu'il fait de son pouvoir. Nous avons vu que cet exercice est ordonné à une fin opposée au règne de Notre-Seigneur. Or, comme le dit l'adage, actiones sunt suppositorum (Voir III q. 3, a. 1), les actions appartiennent au suppôt, à la personne. Donc, l'activité que déploie le pape François - activité révolutionnaire - doit être attribuée à sa personne, et non à sa fonction (car alors il n'agit pas en tant que pape). Or, c'est précisément de l'influence qu'il exerce par son activité que nous voulons nous protéger, en refusant un statut canonique. Par conséquent, nous sommes pleinement d'accord avec l'objectant en disant qu'il faut être unis à la fonction du pape et non à sa personne ; et pour ce faire, il faut refuser un statut canonique qui nous lierait à sa personne et nous livrerait à ses influences.

CONCLUSION SUR LES TROIS PREMIERS ARTICLES

Nous pouvons à présent conclure en répondant à la question initiale : « Pouvons-nous accepter une reconnaissance canonique offerte par un pape néo-moderniste ? »

Étant donné sa nouvelle ecclésiologie, dont un des principes fondamentaux est le pluralisme, il cherche à nous faire entrer dans ce système pluraliste. Ainsi, il nous est impossible d'accepter l'acte même de la reconnaissance, même antérieurement au danger pour la foi (article 1).

Après la reconnaissance, les barrières canoniques étant tombées, l'osmose avec les milieux conciliaires est inévitable, mettant en péril notre foi (article 2).

Enfin, une autorité néo-moderniste cherchera à nous imposer ses idées, nous faisant abandonner le combat de la foi, et nous faisant peu à peu adhérer aux erreurs modernes (article 3).

Ces trois éléments sont inclus dans le processus d'une reconnaissance. Par conséquent, nous ne pouvons pas accepter une reconnaissance canonique offerte par le pape actuel ; et par conséquent, on ne peut envisager d'accord avant une conversion doctrinale du Saint-Père.

Maintenant, il nous reste à voir si cette conclusion est une règle à tenir de façon absolue, ou si elle est simplement une mesure prudentielle, ce sera pour septembre 2017.

(Articles 1, 2, 3, voir « acampado » depuis octobre 2016)



17 n° 128 - juillet-août 2017



18 n° 128 - juillet-août 2017

Petite chronique du prieuré

Vendredi 2 au Lundi 5

Bravo aux pèlerins qui se sont mobilisés cette année pour le pèlerinage national de Pentecôte. Le chapitre de Marseille-Aix et Avignon comprenait 30 pèlerins durant le pèlerinage. Ont été également accueillis dans ce chapitre un mexicain, un gabonais et des italiens. Avec la région d'Alsace en tête, la procession dans Paris fut très réussie. Nous espérons être encore plus nombreux l'an prochain. Nous remercions toutes les personnes généreuses qui ont aidé financièrement au bon déroulement de ce pèlerinage et ont permis à plusieurs familles de faire ce pèlerinage.

Samedi 10 & Dimanche 11

Sous les bons auspices du nouveau directeur de l'école, la kermesse s'est déroulée sous un temps très ensoleillé. La première journée de cette kermesse a commencé par le tournoi de foot avec 9 équipes et c'est la famille Romagnoli qui est arrivée première. Le samedi soir, les élèves du cours de piano nous ont donné un récital. Et pour la veillée, c'est Stanislas Motte et Henri Brière qui ont fait leur retour sur scène. Dimanche pour le concours de tir, Nicolas Gardère a été le Lucky Lucke de la kermesse et Marie-Ange Gardère (son épouse) Calamity Jane car arrivée en troisième position. Sont chaleureusement remerciées toutes les personnes ayant aidé à la préparation, au rangement et au bon déroulement de cette kermesse.

Jeudi 15

En ce jour de la Fête Dieu, plusieurs de nos anciens paroissiens ont répondu à l'invitation du Cercle Jeanne Jugan pour venir assister à la messe de l'école célébrée par Monsieur l'abbé Dubujadoux, puis suivre

la procession du Saint Sacrement dans le jardin du prieuré.

En présence de Messieurs les abbés Xavier Beauvais et Jérôme Bakhmeteff, un repas champêtre fut ensuite servi dans une chaleureuse ambiance.

Les enfants de l'école ont réjoui l'assistance par un aperçu de leur spectacle de fin d'année, puis Monsieur Lionnet a permis de clore cette rencontre par deux interprétations vocales.

Dimanche 18

Cette année, en raison d'un refus de la Mairie, la procession de la Fête Dieu n'a pas pu se faire dans les rues de Marseille. Celle-ci a donc eu lieu dans l'église après les vêpres.

Samedi 24

Pour clôturer cette année scolaire, M. l'abbé Dubujadoux a remis les prix aux enfants. Avant que commence le spectacle, pour le départ de Mlle Fourmaux (secrétaire de l'école et du prieuré), tous les enfants lui ont chanté en choeur « bravissimo ». Ensuite les maternelles ont donné un aperçu de la vie de Louis XIV. Les grandes maternelles et CP ont récité quelques poésies et chants appris durant l'année. Après le pique-nique, les CE ont interprété le « dîner de Mlle Justine » de la Comtesse de Ségur et les CM ont joué un extrait de la vie du Père Coudrin sous la révolution, d'après le Père Hunermann.

Dimanche 25

Cinq jeunes garçons ont fait leur profession de Foi à la chapelle d'Aixen-Provence. Prions pour leur persévérance et pour la fidélité à leur promesse.

Jeudi 29

Cette année, M. l'abbé Etienne Beauvais, M. l'abbé Dubujadoux et les soeurs se sont rendus aux ordinations sacerdotales à Ecône. Parmi les ordinands, se trouvent M. l'abbé Bernard Jouannic ancien fidèle d'Aix et M. l'abbé de Lédinghen, nommé vicaire au prieuré Saint-Ferréol.

Nouvelles de Corse!

Le jour de la Pentecôte voit se dérouler le traditionnel pèlerinage à Notre-Dame de Pancheraccia.

Partant, sous un soleil radieux, de la petite chapelle chaque année plus en ruine, la petite troupe d'une trentaine de fidèles monte jusqu'au sanctuaire. Se joignent à nous, pour la messe, quelques touristes de passage, ravis de trouver une messe en ce dimanche de Pentecôte.

Après le repas pris en commun, occasion unique dans l'année de réunir les paroissiens de toute la Corse, nous chantons les vêpres et renouvelons notre consécration à Notre-Dame. Puis chacun regagne sa région.

Le Dimanche de la Fête Dieu est marqué par un Salut du Très Saint Sacrement qui clôture la Messe de 10h00 à Afa.

Le 24 juin commence le montage des bancs de la chapelle. Pour le dimanche du Sacré-Cœur, les fidèles peuvent déjà profiter des trois premiers bancs. Mais les bancs sont encore mi-faits, mi à faire. Mademoiselle Jacquot prête main forte le lundi pour monter trois bancs supplémentaires. Pour les autres il faut attendre encore le reste des éléments qui arrivent de la maison Houssard.

CALENDRIER DU MOIS

à Marseille

Dimanche 16 juillet: Première Messe de M. l'abbé Bernard Jouannic

à l'église St Pie X à 10h30

Mardi 15 août : Fête de l'Assomption

CARNET PAROISSIAL

PROFESSION DE FOI

à Aix-en-Provence : le 25 juin 2017

- Henri BARRAL

- Raphaël MARTINEZ

- Xavier BOURRET

- Quentin MONPEYROUX

- Ennemond GAUD

CORSE

Prieuré N-D de la Miséricorde

Lieu-dit Corociole - 20167 AFA

Tél: 06 99 45 09 32

• Dimanche: 10h00 messe chantée

• Samedi: 18h00 messe basse

Catéchisme pour les enfants le samedi

Haute Corse

• Dimanche: 17h00 messe Ville di Paraso

L'Acampado nº 128, juillet-août 2017, prix 1,5 €

Editeur: L'Acampado 40, chemin de Fondacle 13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

> Directeur de publication : Abbé Xavier Beauvais

Dépôt légal : 2010 maquette & impression par nos soins Abonnement annuel: 25 € ou plus

chèque à l'ordre de L'ACAMPADO

MARSEILLE

Église de la Mission de France - St Pie X

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille

Tél: 04 91 91 67 16

• Dimanche : 10h30 messe chantée

19h00 messe basse

• En semaine: 18h30 messe basse

Vêpres et salut du St Sacrement le dimanche à 18h

Chapelet tous les jours à 18h

Salut du St Sacrement tous les jeudis et le 1er samedi

du mois à 17h50

Heure Sainte le 1er Vendredi du mois à 17h30

Permanence en semaine de 16h00 à 18h00

Chapelle de l'Immaculée-Conception

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille

Tél: 04 91 48 53 75

• Dimanche: 8h30 messe chantée

• En semaine: 7h15 messe (sauf samedi)

Permanence le lundi de 9h00 à 11h30

Catéchisme pour adultes le mardi à 20h00

Prieuré Saint Ferréol & École Saint Ferréol

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille

Tél. prieuré: 04 91 87 00 50 - Fax: 04 91 87 18 72

Email: 13p.marseille@fsspx.fr Tél. école: 04 91 88 03 42

• en semaine: 7h15 messe basse

• le mardi en période scolaire : 11h30

• le vendredi en période scolaire : 11h00

Chapelet tous les jours à 18h30

Le 1er Vendredi du mois adoration de 21h00 à minuit Catéchisme pour les adolescentes le mercredi à 14h30

Chorale de St Pie X : répétition le lundi à 20h30

AIX-EN-PROVENCE

Chapelle de l'Immaculée-Conception

11 bis, cours Gambetta - Tél: 04 91 87 00 50

• Dimanche: 10h30 messe chantée

• Mercredi: 18h30 messe basse

• 1er Vendredi du mois messe à 18h30

• 1er Samedi du mois messe à 11h00 Catéchisme pour les enfants le mercredi après-midi

CARNOUX-EN-PROVENCE

Oratoire Saint Marcel

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

• Dimanche: 8h30 messe basse

ALLEINS

Chapelle des Pénitents Blancs

rue Frédéric Mistral

Messes: 2ème et 4ème Dimanche du mois: 18h00